



Madame Hélène BAÏS
Présidente de l'association
LABYRINTHE

Fontenay-aux-Roses, le 23 février 2026

Madame la Présidente, *Chère Hélène,*

Nous vous remercions pour votre courrier et pour les questions que vous nous adressez au nom de l'association Labyrinthe. Nous connaissons et saluons l'engagement de votre association qui, depuis 2001, œuvre avec constance dans les domaines de l'éducation, de la citoyenneté et du développement durable auprès des scolaires. C'est précisément ce type d'engagement citoyen que nous voulons encourager et soutenir.

Les associations sont un pilier essentiel de la vie locale. Elles créent du lien, transmettent des savoirs, accompagnent les habitants et font vivre la solidarité au quotidien. C'est pourquoi nous leur accordons une place importante dans notre projet pour Fontenay-aux-Roses. Nous répondons volontiers à vos interrogations.

Sur la Maison des Associations

Nous partageons pleinement l'idée qu'il faut offrir aux associations des conditions de travail dignes de leur engagement : des salles de réunion accessibles, des équipements adaptés, des espaces de stockage et des boîtes aux lettres.

Il nous semble que cette maison des associations existe déjà au 10 place Ste Barbe . Nous sommes prêts à étudier avec l'ensemble des acteurs associatifs les pistes d'amélioration qui vous paraîtraient appropriées.

En complément de cette structure municipale, nous prévoyons plusieurs projets structurants qui compléteront l'offre municipale pour les associations de la ville.

Le nouvel Espace Rosa Bonheur, qui intégrera l'ensemble de l'ancien conservatoire Soubise, sera un lieu polyvalent ouvert à la création artistique mais aussi à la vie associative, avec des espaces de coworking gratuits et des salles de réunion. Station B, le tiers-lieu que nous créerons aux Blagis, offrira également des espaces partagés. Enfin, notre projet de Ressourcerie (14, avenue Lombard, villa Reige) permettra lui aussi aux associations de se rencontrer, partager et promouvoir leurs actions autour de l'écologie et du développement durable. Ces lieux pourront accueillir des permanences associatives, des réunions et des projets communs, favorisant ainsi la mutualisation des ressources que vous appelez de vos vœux

Concrètement, nous nous engageons à mettre à disposition des associations, au sein de ces espaces, en complément de l'offre actuellement existante des équipements audiovisuels partagés et des lieux de stockage. Ces moyens seront opérationnels dès la première année du mandat. Nous organiserons en

début de mandat une concertation avec les associations pour définir ensemble les modalités pratiques d'accès et de partage de ces ressources, afin qu'elles répondent au mieux à la réalité de vos besoins.

Sur l'accès gratuit à des salles réparties dans la ville

A l'heure actuelle, les salles municipales sont mises à disposition une fois par mois gratuitement pour les associations de la ville et l'espace Pierre Bonnard une fois par an.

En complément de cette offre actuelle, nous prévoyons de créer dans chaque quartier des lieux de convivialité accessibles à tous — cafés associatifs, espaces de rencontre et de partage — et de développer des ateliers intergénérationnels en lien avec les associations. Nous nous engageons à garantir sur inscription préalable aux associations fontenaisiennes cet accès gratuit aux salles municipales qui seront plus nombreuses et mieux réparties sur l'ensemble du territoire communal, afin de faciliter leurs activités au plus près des habitants.

Sur un espace d'expression dans le magazine municipal et le site internet

Nous trouvons cette proposition tout à fait pertinente. La transparence et le dialogue avec les citoyens sont des valeurs fondamentales de notre projet. Nous nous engageons à créer un espace d'expression dédié à la vie associative, à la fois dans le Fontenay Magazine et sur le site internet de la ville. Par ailleurs, l'application municipale que nous mettrons en place offrira aux associations un canal direct pour communiquer sur leurs activités, recruter des bénévoles et toucher de nouveaux publics.

Plus largement

Notre démarche de démocratie participative — avec les comités de quartier réinventés, les budgets participatifs et l'Observatoire des Engagements Municipaux — donnera aux associations un cadre structuré pour contribuer aux décisions locales et être entendues. Les associations comme Labyrinthe, qui agissent dans le champ de l'éducation et de la citoyenneté, y auront toute leur place.

Nous serions heureux de vous rencontrer pour échanger de vive voix et construire ensemble, dès à présent, les réponses concrètes aux besoins des associations fontenaisiennes.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations les plus cordiales.



Gilles Mergy Tête de liste « L'Élan Citoyen pour Fontenay ! »